

SAVIGNY-EN-SANCERRE. Formation aux premiers secours. Les sapeurs-pompiers de Savigny-en-Sancerre organisent une formation de secourisme, prévention et secours civiques niveau 1, au centre de secours, durant la deuxième quinzaine de mars. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à la mairie ou en contactant le 06.77.48.32.14, avant le 15 février. ■

LA CHOPINE MONTE SUR LES PLANCHES



HENRICHEMONT. Café théâtre. Les Amis de La Borne proposent un spectacle intitulé *les Visiteurs du square*, le samedi 4 février, avec la troupe de La Chopine. Ce square, un lieu public où l'on croise des personnages aussi surprenants qu'inattendus. L'originalité de ce spectacle, les comédiens créateurs de la Chopine sont allés la chercher au fin fond de leur enfance, quand ils s'émerveillaient devant un théâtre de Guignol et qu'ils rêvaient du jour, où, eux aussi, feraient s'animer des marionnettes. Les textes, chansons, musiques, sketches sont écrits par les comédiens de la troupe. Soirée à 20 h 30, à la salle des fêtes de La Borne. Entrée 8 à 6 euros. Renseignements au 02.48.26.76.14 ou 02.48.26.74.48. ■

Cher Nord

IVOY-LE-PRÉ ■ Le monument religieux du village devrait rester en chantier jusqu'au début de l'été

Pour que l'église résiste à l'usure du temps

La municipalité a lancé, cet automne, un vaste chantier de restauration de son église, pour en assurer la sauvegarde.

Sabrina Vernade
sabrino.vernade@centrefrance.com

Depuis la mi-octobre, un gigantesque échafaudage masque la façade nord de l'église Saint-Aignan. Un édifice du XIII^e siècle qui a été largement modifié au cours du XIX^e siècle. « Le XIX^e siècle a su sauvegarder certaines de nos églises », remarque Myriam Senly, maire adjoint de la commune, et présidente de l'association Saint-Aignan qui œuvre pour la sauvegarde de l'église. Même si cela ne s'est pas toujours fait sans dommages pour elles.

Restaurer avant qu'il ne soit trop tard

L'église Saint-Aignan en est un parfait exemple. Plus basse lors de sa construction initiale, elle a été surélevée au cours du XIX^e. Sa voûte en bois a alors disparu au profit d'une voûte en briques suspendues, peut-être plus tendance à l'époque. Sauf que cela a modifié la structure de la charpente, la rendant plus fragile. « Certaines pièces ont été retirées, aujourd'hui on les remet. »

Ce travail de restauration est nécessaire pour assurer la pérennité du principal monument du village. « La charpente aurait peut-être tenu encore vingt, trente ou cinquante ans, on



CHANTIER. De gauche à droite : Kevin Prot, de la SARL Peslard (qui se charge des travaux de couverture), David Mor-treux, conducteur de travaux (de l'entreprise Jacquet), Christelle Auroy, architecte de patrimoine, et Myriam Senly, maire adjoint, se réunissent tous les quinze jours pour faire le point sur l'avancée des travaux. PHOTO SABRINA VERNADE

n'en sait rien, mais ça aurait un jour posé un problème. » Des problèmes de fissures, comme en connaît aujourd'hui l'église du village de Sainte-Montaine, ou plus graves encore.

Sur l'édifice, la toiture et les gouttières seront aussi reprises, « et on va remédier aux problèmes d'humidité en tous genres. » Les stalles du XVI^e et XVIII^e siècles, qui ont justement souffert de cette humidité récurrente, seront également re-

faites. « Elles sont classées et doivent être sauvegardées », souligne Myriam Senly. Il y aura aussi des reprises de maçonnerie sur des encadrements de fenêtres, et sur les glacis (têtes) de contreforts. « La difficulté, en matière de restauration, c'est de savoir où s'arrêter, note Christelle Auroy, l'architecte du patrimoine, car il n'est pas question de tout refaire à neuf, il ne faut pas dénaturer le monument. Alors il faut faire des choix »

La municipalité d'Ivoy-le-Pré a ainsi plutôt opté pour des travaux d'entretien et de sauvegarde. « On n'a pas le budget pour faire de l'embellissement, précise Myriam Senly. L'église sera plus belle car l'enduit sera refait mais, à l'intérieur, on ne pourra pas refaire grand-chose. »

La municipalité s'est tout de même attachée à lancer la remise aux normes totale du réseau électrique à l'intérieur de l'édifice. « C'est une question de sé-

curité. Par contre, nous ne ferons pas le chauffage, nous n'en avons pas les moyens. » Certaines dalles en ciment abîmées, au sol, seront tout de même remplacées par des dalles en pierre. Et une rampe escamotable sera réalisée, afin de permettre aux personnes à mobilité réduite de pouvoir entrer dans le monument du village.

Un chantier longuement discuté en conseil municipal

Le chantier, qui devrait s'achever fin juin ou début juillet, s'élève à 333.027 euros, financé à hauteur de 157.000 euros par des subventions publiques de la Drac (direction régionale des affaires culturelles), du conseil départemental, des fonds parlementaires, et par des dons privés de l'association Sauvegarde de l'art français et de la Fondation du patrimoine (47.000), via la souscription lancée sur la commune.

La commune a puisé 51.000 euros sur ses fonds propres et emprunté le reste (80.000 euros), d'où de longues discussions au conseil municipal autour de ces travaux.

Mais, pour l'élue, passionnée de patrimoine, il n'y avait pas de question à se poser : « Pour moi, l'église est un espace de rites sociétaux et de vie chrétienne. » Un édifice qui raconte, à lui seul, la vie d'un village, d'où la nécessité de le sauvegarder. ■

BELLEVILLE-SUR-LOIRE ■ Le maire, Patrick Bagot, a annoncé les projets à venir lors de ses vœux, vendredi

Un débit internet vingt fois supérieur dès septembre 2017

Patrick Bagot, maire, a présenté les vœux de la municipalité, vendredi. Pour 2017, de nombreux travaux sont encore prévus.

À commencer par des travaux routiers tels que l'aménagement de chicanes sécuritaires route de Sancerre et d'un ralentisseur rue Verlaine, la réfection en de nombreux lieux de l'éclairage public ainsi que les canalisations et trottoirs route de Beaulieu et Sancerre. La vidéosurveillance sera installée.

La municipalité a acheté le terrain Val de Loire service situé



CÉRÉMONIE. Patrick Bagot a évoqué les nombreux projets pour cette nouvelle année.

face à la supérette. Un parking et un jardin y seront aménagés. Concernant la montée en débit du réseau internet, les habitants devraient bénéficier d'une puissance vingt fois supérieure fin septembre 2017.

D'autres travaux concerneront les bâtiments de l'école, l'accueil périscolaire, la restauration et le complexe sportif. Le parcours sportif de l'étang des Genièvres sera refait. Enfin, des réunions publiques sont prévues en février pour l'opération Zéro pesticide, puis en mars

pour les Voisins vigilants.

En fin de cérémonie, Yves Fromion, député, a remis à Patrick Bagot la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon argent, pour vingt-deux années au service de la municipalité et du département en tant que conseiller municipal, maire adjoint, maire, conseiller départemental et président du service départemental d'incendie et de secours (Sdis) et de la commission locale d'information (Cli) de la centrale nucléaire. ■